



## Le Courrier de la Marche Mondiale des Femmes contre les Violences et la Pauvreté - N° 348 - février 2018

Bonjour, voici quelques textes, rendez-vous et communiqués concernant les droits des femmes, en espérant qu'ils vous seront utiles. Ceci est un bulletin de collecte d'informations, ce qui veut dire que nous ne sommes pas obligatoirement d'accord avec tout ce qui est écrit (sauf pour les communiqués signés Marche mondiale des Femmes). Si vous recevez ces informations plusieurs fois (attention, vérifiez que l'envoyeur est bien directement la Marche) ou si vous ne voulez plus les recevoir, répondez à ce mail. Faites passer à vos réseaux et ami-es.

Blog : <http://marchemondialedesfemmesfrance.org/>

Facebook : [www.facebook.com/marchemondialedesfemmes2015](https://www.facebook.com/marchemondialedesfemmes2015)

---

### SOMMAIRE

- 1 - Le 8 mars 2018, Nous appelons à l'action et à la grève pour les droits des femmes ! - Appel national collectif syndicats/associations - Page 1
  - 2 - Pour un 8 mars de lutte et de grève ! - Appel collectif Paris/Ile de France - Page 1
  - 3 - Appel féministe : Solidarité avec les femmes du Rojava - Page 4
  - 4 - Appel à la Campagne mondiale de solidarité : Les femmes se lèvent pour Efrîn ! - Page 4
  - 5 - Avortement : bientôt la fin d'un tabou en Irlande ? - Marianne Skorpis - info.arte.tv - Page 7
  - 6 - Pour les cent ans du droit de vote des femmes britanniques, la BBC a un message pour vous
  - 7 - Iran. Le port obligatoire du voile est insultant, discriminatoire et humiliant. La persécution des femmes qui s'y opposent doit cesser - Amnesty International - 25 janvier 2018- Page 9
  - 8 - Le Planning familial d'Ille-et-Vilaine de nouveau pris pour cible par des anti-avortement - Page 12
  - 9 - « Montrer une véritable détermination politique à éradiquer les violences faites aux femmes » - Tribune collective - Page 13
  - 10 - Sauve qui peut les clients - Claudine Legardinier - Dans « Prostitution et société » - Page 15
  - 11 - Charge mentale : "Le perfectionnisme domestique étouffe les femmes - Par Ophélie Ostermann
  - 12 - Balance TaJournéeD'étude# - LaBrèche, Clasches, Solidaires Etudiants Ehess, Sud Educations Ehess - Page 17
  - 13 - Nous, hommes solidaires de #MeToo... Ni haine des hommes ni puritanisme, #MeToo est une chance de libérer la sexualité ! - Page 19
  - 13bis - Violences faites aux femmes en ligne : le HCE appelle à une véritable prise de conscience et action des géants du web et des pouvoirs publics - Page 19
  - 14 - Formation sur le harcèlement pour les élu.e.s de la Région Ile-de-France : un premier pas qui reste insuffisant
  - 15 - L'Appel des 22 - Ensemble contre le sexisme - Page 21
  - 16 - L'ouvrière américaine ayant inspiré l'icône féministe « Rosie la riveteuse » est morte - Page 22
  - 17 - 14 février: On ne tue jamais par amour - Les Effonté-e-s - Page 22
  - 18 - «Des actions ludiques, sensibles et percutantes pour l'Égalité» - Collectif Sangs mêlés - Page 23
  - 19 - Des Atelier à la Maison des Femmes de Paris - Page 23
  - 20 - Journées intersyndicales femmes 29 et 30 mars - Solidaires - CGT - FSU - Page 23
  - 21 - Livre : « L'autre héritage de 68 - La face cachée de la révolution sexuelle » de Malka Malkovitch - Page 24
  - 22 - Livre : «L'envers de Flins, une féministe révolutionnaire à l'atelier » - Fabienne Lauret - Page 24
-

## MOBILISATION

### 1 - Le 8 mars 2018, Nous appelons à l'action et à la grève pour les droits des femmes ! - Appel national collectif syndicats/associations

Les luttes féministes ont permis de conquérir des droits et de progresser vers l'égalité entre les femmes et les hommes. Mais cette égalité est loin d'être effective. C'est pourquoi la journée du 8 mars ne se « fête » pas et n'est pas la « journée de la femme » mais bien celle de lutte pour les droits des femmes ! Le 8 mars est une journée internationale de convergence de toutes nos luttes, celles des femmes d'ici et d'ailleurs.

L'égalité entre les femmes et les hommes est pour nous incontournable : elle participe du progrès social. Laisser perdurer les inégalités, s'exercer les violences contre les femmes et les filles, c'est porter une responsabilité sur le fait que les idées rétrogrades progressent, que le patriarcat perdure. Et nous ne cesserons pas de le répéter : la « cause des femmes » n'est ni secondaire, ni une opération de communication.

Elle ne se limite pas à féminiser les postes de direction en oubliant la majorité des femmes scotchées au plancher collant des temps partiels et de la précarité. Elle demande outre une volonté politique de tous les instants, des moyens humains comme financiers importants pour y parvenir et des sanctions contre les employeurs qui ne respectent pas l'égalité professionnelle. Notre constat est sans appel : le gouvernement français ne les a jamais mis en place. Le patronat met toute son énergie à combattre toute mesure contraignante. Et c'est ainsi qu'en 2018, l'urgence à obtenir l'égalité est toujours là.

Les femmes sont nombreuses à se mobiliser. Elles dénoncent les violences sexistes et sexuelles à la maison, dans l'espace public, au travail. Elles alertent sur les stéréotypes de genre toujours persistants dans les médias, à l'école, dans la vie publique et privée. Elles condamnent la précarité, la pauvreté, le chômage. Elles refusent les inégalités au travail en termes de salaires, d'accès à l'emploi, de carrière, de temps de travail. Et elles rappellent les conséquences de toutes ces inégalités sur le montant des retraites. Elles dénoncent les conséquences de la répartition inégalitaire des tâches domestiques sur la vie des femmes. Elles luttent contre les remises en cause du droit à l'avortement, à l'accès à la contraception. Elles exigent la garantie de services publics pour toutes et tous, des services à développer et équilibrer sur l'ensemble des territoires, de la petite enfance à la perte d'autonomie. Elles combattent la lesbophobie et tous les stéréotypes relatifs à toute autre catégorie discriminée. Elles soutiennent les migrantes et réfugiées. Elles n'admettent pas les discriminations, comme celles visant les femmes handicapées...

Cette liste, bien longue, montre qu'il s'agit bien d'un système social derrière toutes ces inégalités. Cette domination, nous la refusons et la refuserons. Jusqu'à ce qu'elle cesse. Et pour cela, nous appelons à agir sur tout le territoire, par des actions de grève, des débrayages, des rassemblements, des manifestations. L'égalité entre les femmes et les hommes est une question de justice sociale et de démocratie. C'est un levier pour gagner l'émancipation de toutes et tous.

C'est pourquoi nous appelons toutes nos organisations à préparer dès à présent les mobilisations du 8 mars 2018 sur l'ensemble des territoires.

*Premiers signataires : CNDF, CGT, FSU, Union syndicale Solidaires, Action Aid France Peuples Solidaires, Femmes Egalité, UNEF, Chiennes de garde, Encore féministes, Zeromacho, Réseau Féministe « Ruptures... »*

### 2 - Pour un 8 mars de lutte et de grève ! - Appel collectif Paris/Ile de France

**Toutes et tous ensemble dans la rue Pour un 8 mars de lutte et de grève !**

Rassemblons-nous à 15h40 à République

A 17h30, nous partirons en manifestation

**Féminicides, violences contre les filles et les femmes : il y a urgence !**

La vague libératrice d'une parole jusqu'ici étouffée et inaudible submerge les réseaux sociaux avec les hashtags #metoo, #balance ton porc, #balance ton agresseur, #balance ton accouchement, #paye ton uterus, et révèle une société profondément patriarcale.

Ces violences sexistes, sexuelles et conjugales perpétrées contre les filles et les femmes s'exercent partout : dans la famille, au travail, dans les espaces publics.

Ces hommes tuent, massacrent, vendent, violent, prostituent, défigurent, oppriment des millions de femmes, notamment les femmes migrantes.

Toutes les femmes ont déjà été victimes de violences ; violences acceptées, tolérées, minorées par la société et niées, ignorées par de trop nombreux-ses politiques, certains hommes politiques agissant eux mêmes parfois en toute impunité.

Il est urgent de passer aux solutions concrètes pour lutter contre les violences masculines !

Ces violences sont multiformes :

- Cette fillette de 11 ans en Seine et Marne voit l'homme qui l'a violée être acquitté au motif qu'elle aurait pu désirer cet acte pédocriminel ;
- Des femmes victimes d'agressions sexuelles, alors que leurs affaires sont prescrites, se retrouvent poursuivies en diffamation par les agresseurs ;
- Alexia Daval et toutes les femmes victimes de violences conjugales pouvant aller jusqu'au féminicide, voient les souffrances endurées qualifiées de « drame passionnel » ;
- 90 % des femmes ne portent pas plainte par honte de parler, crainte des représailles de la part de l'agresseur ou de ses proches, ou non confiance en la justice qui impose un difficile parcours de la combattante.

Fortes de leurs luttes et de leur expérience auprès des victimes, les féministes ont des solutions !

*Nous exigeons* des pouvoirs publics une réelle volonté politique de les écouter, de prendre en compte leurs paroles, d'agir, VITE ! Les mesures annoncées par E. Macron le 25 novembre dernier ne vont pas assez loin et sont bien souvent une reprise de mesures préconisées ou déjà impulsées par les gouvernements précédents. Elles ne sont même pas financées.

*Nous voulons* des actes et non de belles paroles : un plan d'action immédiat et durable, une loi-cadre contre les violences masculines et de réels moyens pour les faire appliquer alors que les dépôts de plainte ont augmenté de 30 %.

*Nous exigeons* aussi des moyens conséquents pour que les associations puissent assumer leurs missions de service public auprès des victimes.

Le 8 mars est la journée internationale de luttes pour les droits des femmes, de la solidarité entre toutes les femmes, dans le monde entier, engagées pour leurs droits et pour leur émancipation du système patriarcal. La journée où on lutte aussi partout pour la possibilité de vivre en tant qu'être humain, pour la liberté de l'avortement, pour l'autonomie financière des femmes et contre les inégalités persistantes.

Ce 8 mars à 15h40, comme tous les jours, c'est l'heure à laquelle les femmes ne sont plus rémunérées par rapport à leurs collègues masculins.

Ce 8 mars à 15h40, c'est la grève des femmes pour faire aboutir toutes nos revendications.

Ce 8 mars, soyons nombreuses et nombreux dans la rue : associations, syndicats, organisations et partis politiques progressistes : rassemblons nous à 15h40 à République. A 17h30, nous partirons en manifestation.

Faisons-nous entendre ! La parole des femmes s'exprime de plus en plus fort, elle doit maintenant être prise en compte ! Organisons -nous !

Signatures :...

## INTERNATIONAL

### 3 - Appel féministe : Solidarité avec les femmes du Rojava

L'État turc bombarde et menace de raser Afrin. Cette attaque fait des morts par dizaines de civils, majoritairement des femmes et des enfants. Afrin est une zone relativement sûre dans la région depuis longtemps et a accueilli des centaines de milliers de réfugiés arabes notamment d'Alep.

Le peuple du Rojava construit une société nouvelle, dans laquelle les différentes ethnies qui y vivent s'organisent avec leurs identités dans un système démocratique, féministe, écologique.

Cette agression a un but destructeur qui vise aussi la révolution des femmes du Rojava qui ne se soumettent plus à un régime patriarcal et ont le courage de construire une société de liberté pour elles-mêmes et donc pour tous.

Ceci est insupportable à Erdogan qui craint une contamination dans le Moyen Orient et au-delà, le Rojava est un exemple de libération des femmes qui ébranle l'idée d'Etats au service du nationalisme, du capitalisme et de l'extrémisme religieux, qui s'appuient tous sur la domination des femmes.

Nous exigeons l'arrêt immédiat des bombardements et de l'invasion d'Afrin, qui sont contraires au droit international. Pour cela nous demandons une intervention ferme de l'ONU, de l'UE et des gouvernements des pays impliqués dans la coalition: Russie, France, USA, Royaume Uni. Ils doivent faire pression sur la Turquie pour qu'elle cesse cette agression et retire ses troupes de Syrie.

Nous vous appelons à faire circuler cet appel et à faire connaître la construction de cette société qui dit « Oui, c'est possible de vivre en êtres humains libres, égaux, respectueux de la nature, et pour ce faire, le féminisme est un moyen indispensable»

Envoyez vos signatures à l'adresse : [kurdish.women.movement@gmail.com](mailto:kurdish.women.movement@gmail.com)

### 4 - Appel à la Campagne mondiale de solidarité : Les femmes se lèvent pour Efrîn !

Depuis le 20 janvier 2018, la région kurde d'Efrin, dans la Fédération démocratique du nord de la Syrie, est la cible de violentes attaques de l'armée turque et des bandes djihadistes affiliées. De jour comme de nuit, nos villes et villages, nos camps de réfugiés, nos sites historiques et sacrés sont bombardés par les avions de guerre et l'artillerie turcs dans le but de dépeupler et d'occuper la région. Étant donné que la population internationale n'a pris aucune mesure adéquate contre cette agression, nous sommes confrontées chaque jour à de nouveaux crimes de guerre et à de nouvelles victimes civiles. Les femmes sont devenues la cible de viols, d'agressions sexuelles cruelles et de mutilations de leur corps par l'armée turque et ses bandes affiliées.

Le régime d'Erdogan a ouvertement annoncé le but de son agression militaire sur Efrin comme étant l'anéantissement de l'autogestion démocratique autonome du Rojava et l'occupation du territoire de la Syrie du Nord. Avec l'oppression raciste, fondamentaliste et sexiste, la Turquie s'efforce d'effacer les traces de l'histoire des femmes et de la culture matriarcale et égalitaire dans notre région. Efrin fut l'un des premiers lieux de peuplement et aussi de la révolution agricole dans le Croissant Fertile. Les femmes y ont joué un rôle prépondérant dans ce processus historique qui a été décrit comme la première révolution des femmes. Les symboles des mères-déesses comme Ishtar ou Astarte sont un héritage culturel commun des peuples locaux et se retrouvent dans de nombreux sites d'Efrin. Par exemple, les grandes empreintes de pas dans les dalles du temple Ain Dara, vieux de 3 mille ans, situé près de la ville d'Efrin, symbolisent la présence et l'esprit de la déesse Ishtar. En bombardant et en dévastant ce temple, l'État turc s'efforce de faire respecter son ordre patriarcal et fasciste.

En tant que femmes d'Efrin, nous sommes déterminées à défendre notre héritage de la première révolution des femmes dans notre pays et à réussir une deuxième révolution des femmes par notre résistance contre l'occupation et l'oppression. Aujourd'hui, les anciennes grottes des montagnes

sont devenues nos abris qui nous protègent des bombardements. Depuis plus de 6 ans, les femmes d'Efrin et de toutes les régions de Rojava résistent aux attaques de l'Etat islamique. Dans le même temps, nous avons joué un rôle de premier plan dans la mise en place de structures démocratiques d'auto-administration. Nous avons mis en place des structures autonomes basées sur l'organisation communautaire, les conseils des femmes, les académies et les coopératives, ainsi que sur l'autodéfense des femmes. En réalisant que la solidarité des femmes est l'une de nos armes les plus efficaces, nous avons développé notre force et notre conscience collectives. Aujourd'hui, dix mille femmes ont pris les armes pour défendre leur terre, leur vie et leur avenir à Efrin. La résistance des unités de défense des femmes des YPJ et des forces de défense civile des femmes (Parastina Jinê), qui se sont organisées sous l'égide du Mouvement des femmes du Rojava (Kongreya Star) s'inscrit dans le cadre d'une résistance mondiale des femmes contre toute forme d'oppression, d'exploitation, de féminicide et de fascisme.

Alors que les institutions internationales et les gouvernements des États gardent le silence sur les violations du droit international et les crimes de guerre, nous croyons que la solidarité internationale des femmes sera notre arme la plus puissante pour vaincre le fascisme et le patriarcat. En marchant sur les traces d'Ishtar et de ces femmes qui ont créé et défendu la vie communautaire, nous appelons les femmes du monde entier à se lever pour défendre Efrin et les valeurs de l'humanité ! Renforçons les réseaux et les actions de solidarité internationale des femmes pour répandre la révolution des femmes dans le monde entier !

Nous appelons toutes nos sœurs du monde entier à agir d'urgence et à se joindre à la campagne en utilisant et en diffusant #WomenRiseUpForAfrin dans les manifestations locales, les actions créatives, les marches et les campagnes de médias sociaux.

- Halte à l'invasion turque et à l'agression d'occupation sur Efrin - Halte au génocide et au féminicide ! ;
- Soulevez-vous pour la protection du peuple, de la terre, du patrimoine culturel et historique d'Efrin ! ;
- Soulevez-vous pour la défense de l'autogestion démocratique et écologique au Rojava et dans le Nord de la Syrie ! ;
- Défendre Efrin, c'est défendre la Révolution des Femmes - "No pasaran" au fascisme d'Erdogan !

Finda a 13 ans lorsqu'elle est convoquée dans la case de l'exciseuse, en Guinée. Comme 200 millions de femmes à travers le continent, elle est alors contente d'apprendre la nouvelle, signe de son passage initiatique vers le monde adulte. «Je n'avais aucune idée de ce qui allait m'arriver. On m'a dit que j'allais recevoir un cadeau, que ça allait être une grande fête.» Dans la pénombre de la case, une dizaine de femmes d'âge mûr l'attendent. Elle en connaît certaines, des mères de famille du village. «J'ai compris ce qu'on allait me faire quand j'ai vu le couteau dans les mains de l'exciseuse.»

Finda essaie alors de fuir, mais les femmes, rodées, se jettent sur ses bras, ses jambes, coincent sa tête entre deux cuisses, plaquent son cou sur le sol. «C'est un souvenir atroce, dit-elle, le visage soudain sombre. Chacune d'entre nous a cru mourir le jour de son excision.» Une excisée lui racontera bien plus tard qu'elle a failli s'asphyxier dans cette cohue, une femme corpulente s'étant assise sur sa cage thoracique pour l'immobiliser.

*Omerta* : Après l'acte, on lui interdit de parler de ce qu'elle a subi. Sous peine de mort. «Chaque mère de famille est hantée par le souvenir de ces atroces souffrances. Mais aucune ne veut parler, d'abord de peur de mourir soi-même, ensuite de peur d'effrayer les jeunes filles destinées au rituel.» Des années durant, elle en a donc enduré les séquelles sans même comprendre ce qui lui était arrivé. C'est à l'accouchement de son premier enfant, lorsqu'on lui dit que la césarienne est nécessaire car son orifice vaginal est endommagé par les sutures de l'excision, qu'elle comprend qu'elle est une victime. Une victime parmi 6 millions d'autres, dans un pays où 97% des femmes sont excisées selon l'Unicef.

On y excise dès 3 ans, mais la plupart des filles ont entre 8 et 18 ans. La pratique la plus fréquente - qui concerne 84 % des excisées selon l'ONG Plan International, est l'ablation des lèvres et du clitoris. Mais certaines pratiques vont plus loin: il arrive souvent que l'exciseuse recouse l'orifice vaginal, pour le réduire à son minimum vital et préserver ainsi la virginité de la future mariée. C'est l'infibulation. Finda évoque aussi de nombreux cas de «pratiques non homologuées»: usage de produits chimiques pour brûler les tissus, étirement des lèvres à l'aide de pinces... «Tout se déroule dans le cadre très secret de l'intimité du village, et le mode opératoire est donc laissé à la libre conscience de l'exciseuse.»

Les conséquences sanitaires sont désastreuses. Absence de plaisir, douleurs quotidiennes ou au cours des rapports sexuels, saignements et infections tourmentent quotidiennement des milliers de femmes. Jusqu'à leur mort. Finda insiste sur les cas de fistule, développement pathologique de canaux alternatifs causés par l'écoulement des fluides quand le vagin est bouché. Très fréquents, ils font que certaines femmes souffrent toute leur vie d'incontinence urinaire ou fécale. «Je connais beaucoup de femmes dans ce cas. Comment pouvez-vous avoir une vie normale lorsque vous allez aux toilettes tous les quarts d'heure?».

*Candidat-es à la mort*: Après son accouchement, Finda décide de briser la chaîne. Elle s'engage dans un collectif de militant-es avant de rejoindre le projet « Sauvons les filles de l'excision » de l'ONG Plan International. Son engagement est le début d'un autre calvaire. «Quand des gens jettent des déchets dans la rue et qu'on leur dit que c'est pas bien, ils ont plus tendance à te les jeter dessus qu'à obéir». Fara Djia Kamano, activiste contre l'excision et directeur de l'ONG Accompagnement des forces d'actions socio-communautaires (Afasca).

Sa mère, Madeleine Tolno, sage-femme de profession, est une des premières activistes guinéennes à lutter contre cette pratique. Elle a douloureusement pâti de ces résistances. «A cause de son combat, nous avons subi le pire qui puisse arriver à un Guinéen: l'ostracisation. Dans un village où chacun compte sur chacun, c'est pire que la guillotine! Nous n'avions plus accès au crédit, les gens nous insultaient ouvertement, les parents de mes camarades de classe leur interdisaient de jouer avec moi, ils critiquaient ma mère dans son dos, nous insultaient ouvertement. Certains activistes ont dû quitter leur village et ont été lapidés lorsqu'ils ont tenté de revenir. «Nous autres, militants anti-excision, on dit que nous sommes des candidats à la mort», tranche-t-il avec un sourire résigné. Car pour beaucoup, la lutte contre l'excision est «une affaire de Blancs», explique Finda sans ambages. Autrement dit, une tentative néocolonialiste de mettre à mort les valeurs traditionnelles de l'Afrique au profit de l'Occident. Or, il est admis qu'une femme doit passer par l'excision pour être adulte: cela fait partie de son éducation.

Sans parler de la question économique. Il faut compter entre 3 et 5 euros pour l'excision d'une jeune fille. Une activité qui peut être lucrative compte tenu du rendement. «L'exciseuse d'un village est une personne que tout le monde connaît, elle gagne bien sa vie.» Mais l'argent n'est pas la motivation première. Finda avance une autre piste, plus crue encore. «Pour les traditionalistes, une femme sera frivole si elle n'est pas excisée. Son mari ne lui suffira pas, elle en voudra d'autres. On nous excise pour tuer notre désir pour les hommes.»

Une pratique de plus en plus dénoncée: Malgré tous ces obstacles, la cause progresse. «Il y a quelques années, il était impossible d'en parler, même entre copines, s'enthousiasme Finda. Aujourd'hui, on en parle dans le journal.» Les activistes et sympathisants se sont multipliés ces dernières années, permettant à de nombreuses associations locales de se structurer.

Leurs tournées de prévention à travers le pays sont l'occasion de débats virulents, mais les résultats sont là: l'Etat guinéen, engagé depuis longtemps dans la lutte contre l'excision à travers des chartes internationales et régionales, s'est finalement décidé à agir à la fin des années 2000.

D'abord en investissant sur un plan de santé publique. Aujourd'hui 30 % des excisions en Guinée ont lieu dans des instituts de santé médicalisée où couteaux de cuisine, ciseaux et autres outils de jardinage sont proscrits. Sur le plan juridique, un amendement du Code de l'Enfance interdit et

condamne l'excision depuis 2008. Il a fallu attendre 2016 pour voir les premières condamnations, mais celles-ci s'accélèrent rapidement.

En décembre 2017, six personnes ont été condamnées. L'une d'elles, une exciseuse ayant involontairement causé la mort d'une petite fille, a écopé d'une peine de deux ans de prison ferme, la plus lourde jamais attribuée pour un tel acte. Une sanction qui peut sembler encore bien légère mais qui contraste avec l'impunité dont avaient toujours bénéficié les exciseuses. Et Fara et Finda, optimistes, préfèrent voir le verre à moitié plein : «Ce que font des gens depuis des millénaires, on ne peut pas le changer d'un coup.»

## 5 - Avortement : bientôt la fin d'un tabou en Irlande ? - Marianne Skorpis - info.arte.tv

L'Irlande est le seul pays européen avec Malte où l'avortement est encore interdit. Le 14 juin dernier, le Premier ministre Leo Varadkar a annoncé un référendum l'an prochain pour changer la loi. Les Irlandaises espèrent qu'il mettra fin à l'interdiction, car elles sont des milliers chaque année à devoir se rendre à l'étranger pour une IVG. Un voyage cher et souvent traumatisant. Or le vent semble tourner : la très catholique République est devenue il y a deux ans le seul pays au monde à autoriser par référendum le mariage pour les couples de même sexe. A l'image de son nouveau Premier ministre, d'origine immigrée et homosexuel, l'Irlande a bel et bien changé. Au point de dépasser l'un de ses plus grands tabous ?

Dès son premier jour à la tête du gouvernement, Leo Varadkar déclare que le ministre de la Santé Simon Harris sera chargé "d'avancer sur une législation qui permettra la tenue d'un référendum sur le huitième amendement en 2018". Il ne donne pas d'indication sur la question qui sera posée aux électeurs, ni sur le fondement juridique du scrutin, mais l'annonce est là : un référendum sur le huitième amendement à la Constitution irlandaise, qui proclame que la vie du fœtus est aussi importante que celle de sa mère et interdit de fait l'avortement.

Du côté des "pro-choix", comme la Coalition to repeal the 8th (coalition pour abroger le huitième amendement), l'annonce est accueillie avec autant d'enthousiasme que de vigilance : "Nous appelons notre nouveau Premier ministre Leo Varadkar à respecter son engagement [...]. Il ne peut pas y avoir de délai supplémentaire sur cette question", insiste Ailbhe Smyth, sa co-fondatrice. "Au lieu de prévoir un référendum, ce serait un changement bienvenu que le Premier ministre annonce des mesures pour comprendre pourquoi les femmes ressentent le besoin de recourir à l'avortement", rétorque Cora Sherlock, de l'organisation Pro-Life Campaign. Depuis, pro et anti-avortement font campagne à coup de manifestations, de tracts et d'arguments. Cette bataille, si elle en est peut-être l'une des dernières, est une étape de plus dans une lutte de près de trente-cinq ans.

*Une lente évolution législative* : L'avortement a toujours été proscrit en Irlande, avant même son indépendance. L'introduction de cette interdiction dans la Constitution a lieu en 1983, après une virulente campagne des "pro-vie", qui s'inquiètent notamment de l'arrêt "Roe v. Wade" de la Cour suprême américaine. La plus haute juridiction d'appel américaine reconnaît alors l'avortement comme un droit constitutionnel et ses opposants craignent une décision similaire dans leur pays. Depuis, la législation irlandaise a lentement évolué, au gré de cas particulièrement médiatisés et de critiques d'institutions internationales, comme la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH) et le Comité des droits de l'Homme de l'ONU. Depuis 2013, l'avortement est autorisé lorsque la vie de la mère est en danger et la peine de prison pour avortement illégal a été réduite à quatorze ans (elle était auparavant à la perpétuité).

Vingt-six avortements "légaux" ont ainsi eu lieu en Irlande en 2015. Mais l'interdiction n'a jamais empêché des milliers d'Irlandaises à mettre fin à leur grossesse. Certaines le font sur le sol irlandais, souvent à l'aide de pilules abortives. Elles sont aidées par des organisations comme Women on Web, un collectif international qui propose une aide à l'avortement médicamenteux en ligne ou ROSA Ireland, dont le bus a sillonné le pays pour distribuer des pilules abortives. S'il est difficile

de savoir combien de femmes ont recours à cette méthode, on estime qu'au moins 3 500 Irlandaises par an vont avorter à l'étranger, majoritairement au Royaume-Uni voisin.

*Avorter à l'étranger, une épreuve difficile* : Traverser la mer d'Irlande pour se rendre dans une clinique à Londres ou à Manchester a un coût financier, qui s'élève souvent à plus d'un millier d'euros. Mais les Irlandaises payent aussi un lourd tribut humain. "Les législateurs de ce pays doivent se rendre compte que ces femmes sont des citoyennes de notre pays et que nous les abandonnons au moment où elles sont le plus vulnérables", s'indigne la députée Kate O'Connell dans un article de la BBC. Les activistes "pro-choix" dénoncent les conditions dans lesquelles la législation irlandaise force les femmes à avorter : à l'étranger, souvent seules et obligées de reprendre l'avion peu après l'opération.

Frances, une jeune femme partie mettre à fin à sa grossesse en Angleterre, a cherché une aide médicale à son retour en Irlande. Elle explique à Amnesty International combien les soignants qu'elle a rencontrés ont été brutaux avec elle, simplement parce qu'elle avait avorté : "Je me rappelle que la manière dont l'infirmière et les autres m'ont traitée était horrible. Elle était tellement dédaigneuse et cruelle. Cela m'a fait me sentir très mal et je n'ai plus cherché à obtenir de l'aide après". Et de conclure que si elle n'avait pas eu à aller se rendre en Angleterre, "cela aurait été... beaucoup moins stressant et on se serait correctement occupé de moi".

*Une expérience stigmatisée* : Son expérience est représentative de la stigmatisation qui pèse sur les Irlandaises qui ont avorté. Le mot "avortement" même est très connoté. Ailbhe Smyth explique avoir volontairement décidé de ne pas l'inclure dans le nom de la coalition qu'elle dirige, se contentant de l'appellation plus consensuelle de "Repeal the 8th".

Une chape de plomb qui s'explique par la forte tradition catholique de l'Irlande - l'église catholique est opposée à l'avortement et favorable à l'inscription de son interdiction dans la Constitution - et par la force du bloc "pro-vie" dans le pays. Il a joué un rôle majeur lors du référendum de 1983 et continue à se mobiliser sur des sujets de société, comme l'euthanasie. Il va de la Prolife Campaign, qui fait du lobbying au niveau politique, à des groupes plus militants comme Youth Defence, qui n'hésite pas à manifester avec des photos de fœtus. Certaines organisations anti-avortement ont par ailleurs des liens avec l'église catholique, comme le souligne cet article du Times.

*Un pays en plein changement* : Aujourd'hui, les Irlandaises sont de plus en plus nombreuses à témoigner de leur avortement et elles le font de moins en moins souvent anonymement. Le pays a évolué depuis 1983. En avril 2017, une assemblée citoyenne chargée de conseiller le gouvernement irlandais vote à 64% pour une légalisation quasi-totale de l'avortement.

L'influence de l'église catholique, secouée par plusieurs scandales de pédophilie, décline depuis plusieurs années et les Irlandais se montrent plus libéraux à propos des questions de sexualité, témoigne Ailbhe Smyth. "La répression sexuelle dont la société irlandaise a fait l'expérience pendant si longtemps sous l'autorité de l'église catholique... Je pense que nous nous en sommes éloignés. Elle n'a pas disparu, mais elle est en train de disparaître", analyse l'activiste en énumérant les récentes avancées en la matière, comme la loi sur le mariage pour les couples de même sexe (2015) et la loi sur le droit des transsexuels à changer d'état civil (2015).

Une évolution qui s'explique par la bonne santé économique du pays, qui a définitivement clôt le chapitre de la crise financière. Les habitants se montrent "plus individualistes dans leur approche des pratiques sexuelles", dont ils considèrent qu'elles relèvent de la sphère privée. La sécularisation du pays est en marche, même si le catholicisme y conserve encore un poids bien réel. Plusieurs ONG et mouvements travaillent à réduire son influence, notamment dans le domaine de l'éducation. Et Ailbhe Smyth de conclure : "Avant, vous suiviez l'autorité de l'Eglise, ses règles et ses lois, alors que maintenant les Irlandais sont plus susceptibles de prendre les décisions eux-mêmes".

## 6 - Pour les cent ans du droit de vote des femmes britanniques, la BBC a un message pour vous

La comédienne et humoriste britannique Ellie Taylor a résumé l'évolution des droits des femmes de façon simple, directe... et dans un langage fleuri

Il y a un siècle, le 6 février 1918, les « suffragettes » emportaient de haute lutte le droit de vote pour les femmes britanniques de plus de 30 ans. Une première étape, puisqu'il a fallu attendre encore dix ans pour que les femmes puissent se rendre aux urnes dès 21 ans, comme les hommes.

Depuis, les choses ont - lentement - évolué. Pour illustrer le chemin parcouru, on pourrait citer l'exemple de la première ministre Theresa May, deuxième femme à diriger l'exécutif britannique, après Margaret Thatcher (1979-1990). On pourrait, graphiques à l'appui, montrer la réduction de l'écart salarial entre les femmes et les hommes. On pourrait, aussi, revenir sur la libération de la parole des femmes dans les cas d'agression ou de harcèlement sexuels, après l'affaire Weinstein.

Ellie Taylor, une comédienne et humoriste britannique, a choisi de résumer la situation de façon plus directe - et dans un langage fleuri. Son message, qui a le mérite d'être simple, a été diffusé dans «The Mash Report», une émission de télévision satirique de la BBC : « Les femmes ont dit à tout le monde d'aller se faire foutre. »

*Et l'humoriste d'enfoncer le clou* : « Fatiguées d'être jugées pour avoir choisi d'avoir des enfants, ou de ne pas avoir d'enfant, d'avoir des enfants et de retourner au travail, d'avoir des enfants et de ne pas retourner au travail, d'être trop maigres, trop grosses, trop arrogantes, trop ambitieuses, trop sexy, pas assez sexy, ou même pour avoir juste osé être en vie, les femmes ont dit à tout le monde d'aller se faire foutre. »

Dans la suite du sketch, Ellie Taylor passe ironiquement la parole au «journaliste» Nathan Muir «puisque, apparemment, un homme est la personne la plus appropriée pour faire ce reportage». Poursuivant sur le même ton humoristique, Nathan Muir déclare : « Si vous avez un vagin, les gens ont le droit de juger tout ce que vous faites, même ce que vous faites avec votre vagin. En tout cas, jusqu'à aujourd'hui. J'ai parlé à une des représentantes de la gent féminine, ou de la "clitocratie", comme personne ne les appelle jamais, de leur levée de boucliers. »

Suit alors le témoignage de Donna Sheridan, présentée comme «une grande gueule» : « Le message est clair : vous avez raison, on vous obéira. Non, je blague. Le message, c'est : "Allez vous faire foutre." »

Et puisque la meilleure façon de faire passer un message est de le répéter, Ellie Taylor conclut son sketch en illustrant son propos en langage des signes :

## 7 - Iran. Le port obligatoire du voile est insultant, discriminatoire et humiliant. La persécution des femmes qui s'y opposent pacifiquement doit cesser - Amnesty International - 25 janvier 2018

Les autorités iraniennes doivent libérer immédiatement et sans condition une femme arrêtée le 27 décembre 2017 à Téhéran pour avoir participé à une manifestation pacifique contre le port obligatoire du voile (hijab), a déclaré Amnesty International mercredi 24 janvier 2018 ( elle a été libérée depuis). L'organisation a une nouvelle fois demandé aux autorités iraniennes de cesser de persécuter les femmes qui dénoncent l'obligation de porter le voile et d'abolir cette pratique discriminatoire et humiliante. Depuis des décennies, elle bafoue les droits des femmes en Iran, notamment leurs droits à la non-discrimination, à la liberté de conviction et de religion, à la liberté d'expression, ainsi que le droit d'être protégées contre les arrestations et détentions arbitraires, la torture et les autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

Dans une vidéo largement relayée sur les réseaux sociaux depuis le mercredi 27 décembre 2017, une femme se tient debout sur une structure en béton dans un secteur très passant de la rue Enqelab (révolution) de Téhéran, tête nue et en agitant en silence un drapeau blanc, semble-t-il pour protester contre le code vestimentaire islamique obligatoire dans le pays, qui contraint les femmes

à se couvrir les cheveux avec un foulard, entre autres obligations. Cette vidéo a d'abord été obtenue et diffusée par White Wednesdays (mercredis blancs), une campagne populaire qui encourage les femmes à partager chaque mercredi sur les réseaux sociaux des photos et des vidéos d'elles avec un foulard ou d'autres vêtements blancs, pour protester contre le port obligatoire du voile.

D'après trois témoins, des agents des forces de l'ordre ont arrêté cette femme sur place avant de la conduire dans un centre de détention à proximité, appelé Kalantari 148. Depuis, aucune indication sur son sort et l'endroit où elle se trouve n'a été rendue publique, ce qui a suscité des craintes concernant sa sécurité et son bien-être et a poussé des milliers de personnes à participer à une campagne sur les réseaux sociaux avec le hashtag anglais *#Where\_is\_She?* (Où est-elle ?) et son équivalent en persan. D'après des informations issues de deux sources indépendantes, Amnesty International pense que la famille de cette femme a choisi de ne pas révéler son nom jusqu'à présent, en raison de préoccupations pour sa sécurité.

Le 22 janvier 2018, Nasrin Sotoudeh, une avocate de renom, a expliqué sur sa page Le hashtag utilisé en persan est **#دختر\_خیابان\_انقلاب\_کجاست**

Facebook avait fait des recherches et découvert que cette femme avait été libérée après son arrestation, avant d'être à nouveau placée en détention. Elle a indiqué que le bureau du procureur de la zone 6 de Téhéran avait engagé des poursuites pénales contre elle. D'après des informations obtenues et partagées publiquement par Nasrin Sotoudeh, cette femme est âgée d'environ 31 ans et à un enfant de 19 mois.

Amnesty International a appris que, le même jour, le 27 décembre 2017, une autre femme, âgée d'environ 18 ans, a également été arrêtée à Téhéran pour avoir manifesté pacifiquement contre le port du voile obligatoire. Pour des raisons de sécurité, son nom n'a pas été révélé non plus par sa famille et son avocat. Elle est maintenue en détention provisoire à la prison de Gharchak, à Varamin, près de Téhéran, où des femmes reconnues coupables d'infractions pénales violentes sont incarcérées dans de très mauvaises conditions.

*Persécution de femmes qui ont dénoncé le port obligatoire du voile*: Les arrestations du 27 décembre 2017 semblent s'inscrire dans le cadre d'une vague de répression contre les femmes qui s'opposent pacifiquement à l'obligation de porter le voile en Iran, notamment en rejoignant et en soutenant la campagne White Wednesdays. Amnesty International craint que les femmes qui participent à cette campagne ne s'exposent à des risques d'arrestations, d'interrogatoires, de poursuites et d'emprisonnement.

Le 15 août 2017, la défenseure des droits humains Shima Babaee a reçu un appel téléphonique menaçant de la part du bureau de la police de la sécurité des mœurs (amniat-e akhlaghi) de Téhéran, qui l'a convoquée pour l'interroger. Cela faisait suite à la publication sur les réseaux sociaux de White Wednesdays de plusieurs vidéos dans lesquelles elle s'exprimait contre le port obligatoire du voile. Lorsqu'elle a refusé de s'y rendre, les autorités de la police de la sécurité des mœurs lui ont adressé une convocation écrite lui demandant de se présenter à leur bureau de Téhéran le 19 août 2017. Ce jour-là, Shima Babaee a été interrogée pendant une heure et demie environ, en l'absence d'un avocat. Elle a affirmé que les personnes qui l'ont interrogée lui ont posé des questions agressives, l'accusant d'avoir participé à une campagne «antirévolutionnaire» et d'avoir «désobéi» aux lois du pays.

Selon elle, les personnes qui l'interrogeaient ont crié et l'ont injuriée quand elle a souligné qu'elle avait le droit d'exprimer pacifiquement son opposition au port obligatoire du voile en portant un foulard blanc. Lorsque son père, qui était présent dans la salle, a protesté contre ces agressions verbales, deux agents de sécurité l'ont attrapé par les bras et l'ont poussé contre la porte. Shima Babaee et son père ont ensuite été transférés au bureau du procureur de la zone 21 de Téhéran. Ils y ont appris qu'elle serait placée en détention jusqu'à ce qu'une caution soit versée pour sa libération et que son père, Ebrahim Babaee, serait inculpé d'«outrage à des représentants de l'État». Elle a

ensuite été conduite au centre de détention de Vozara, à Téhéran, où elle est restée plusieurs heures, avant que sa famille n'obtienne sa libération sous caution.

Depuis, le même bureau de la police de la sécurité des mœurs de Téhéran l'a convoquée plusieurs fois par téléphone, mais elle a refusé de s'y rendre, car, selon la loi iranienne, il est illégal de convoquer une personne à un interrogatoire par téléphone.

En novembre 2017, le père de Shima Babaee a reçu une convocation écrite lui demandant de se présenter dans un délai de cinq jours au bureau du procureur de la zone 21 de Téhéran pour une enquête complémentaire. Sa famille a sollicité une prolongation du délai, car il se trouve temporairement à l'étranger pour recevoir des soins médicaux spécialisés en raison de problèmes cardiaques. Les autorités ont d'abord refusé leur demande et émis un mandat d'arrêt contre lui, mais elles ont fini par accepter de reporter l'interrogatoire jusqu'à son retour en Iran.

Les femmes qui s'opposent au port obligatoire du voile font également l'objet de campagnes de diffamation virulentes dans les médias d'État. L'exemple le plus extrême est celui de Masih Alinejad, une journaliste iranienne travaillant aux États-Unis et défenseure des droits humains. Elle est la fondatrice de White Wednesdays et d'une autre campagne populaire en ligne appelée My Stealthy Freedom (ma liberté furtive), qui encourage les femmes iraniennes à publier sur Internet des photos d'elles sans foulard pour signifier leur opposition au port obligatoire du voile. Des médias approuvés par l'État ont publié des articles montés de toutes pièces qui la qualifiaient de «traînée» et, en juin 2017, ont prétendu qu'elle avait été «violée en réunion après avoir fait une overdose de cocaïne et s'être entièrement déshabillée dans la rue». Au cours de la même période, elle a aussi reçu un certain nombre de menaces de mort de la part de comptes de réseaux sociaux semble-t-il affiliés aux services de renseignements iraniens et à d'autres forces de sécurité du pays.

Des défenseures des droits humains qui ont dénoncé l'obligation de porter le voile en Iran ont aussi été accusées d'«outrage à l'islam» et reçoivent des menaces de mort. En octobre 2016, la défenseure des droits humains iranienne Atena Daemi a publié le message suivant sur sa page Facebook : « Le juge m'a dit qu'en m'opposant à l'obligation de porter le voile, je m'opposais aux préceptes clairs du Coran, que j'avais insulté des figures saintes et que je devais être condamnée à la peine de mort. » Elle a finalement été reconnue coupable de plusieurs chefs d'accusation relatifs à la sécurité nationale, uniquement en raison de son militantisme pacifique, et elle a été condamnée à sept ans de prison, une peine qu'elle purge actuellement.

Amnesty International constate aussi avec inquiétude que les autorités continuent de confisquer des voitures aux femmes qui laissent tomber leur foulard sur leurs épaules en conduisant. L'organisation a examiné deux vidéos obtenues par la campagne White Wednesdays, qui montrent des témoignages de femmes iraniennes ayant subi ce traitement en janvier 2018.

*Violations systématiques des droits des femmes dues au port obligatoire du voile*: Aux termes de l'article 368 du Code pénal islamique iranien, tout acte considéré comme «portant atteinte» à la décence publique est puni d'une peine de 10 jours à deux mois de prison, ou de 74 coups de fouet. Une note explicative se rapportant à cet article précise que les femmes qui se montrent en public sans voile sont passibles d'une peine de 10 jours à deux mois de prison ou d'une amende. La loi s'applique aux filles dès neuf ans, l'âge minimum de la responsabilité pénale pour les filles en Iran. En pratique, les autorités imposent le port obligatoire du voile à partir de l'âge de sept ans pour les filles, c'est-à-dire lorsqu'elles entrent à l'école élémentaire.

Ces dispositions et pratiques juridiques, qui sont renforcées par des dizaines de règles et politiques supplémentaires, donnent à la police et aux forces paramilitaires les moyens d'arrêter et de placer en détention de façon arbitraire des dizaines de milliers de femmes chaque année, pour avoir laissé apparaître des mèches de cheveux sous leur foulard ou pour avoir porté un manteau, des manches ou un pantalon courts et colorés.

Les femmes iraniennes sont régulièrement victimes de harcèlement verbal et d'agressions physiques de la part de la police et des forces paramilitaires. Par exemple, leurs agents prennent les femmes

pour cibles en les arrêtant de manière aléatoire dans la rue, les couvrent de menaces et d'insultes, leur demandent de remettre leur foulard pour cacher leurs cheveux, leur donnent des mouchoirs pour effacer leur maquillage devant des agents de la police des mœurs, attrapent les femmes par les bras, les giflent, les frappent à coups de poing et de matraque, les menottent et les font violemment monter dans des fourgons de police. Ces actes s'apparentent à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, qui sont absolument interdits par le droit international, notamment par le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, auquel l'Iran est partie.

Sur la base des règles et politiques adoptées et appliquées par divers organes du gouvernement, des millions de femmes se sont aussi vu refuser l'entrée de lieux publics tels que des aéroports, des campus universitaires, des centres de loisirs, des hôpitaux et des bureaux du gouvernement, ont été exclues d'écoles et d'universités, et ont été licenciées de leur emploi pour des raisons arbitraires, par exemple parce que des cheveux dépassaient de leur foulard, parce que leur maquillage semblait «excessif» ou parce qu'elles portaient un pantalon, un foulard ou un manteau court, serré ou coloré. Certains espaces publics et institutions du gouvernement sont allés plus loin en interdisant totalement l'entrée aux femmes qui ne portaient pas de tchador noir, une grande pièce de tissu drapé autour de la tête et du haut du corps, qui ne laisse apparaître que le visage.

Depuis des décennies, les autorités iraniennes appliquent des lois et des règles sur le port obligatoire du voile qui bafouent les droits humains des femmes et conduisent à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, ainsi qu'à des arrestations et placements en détention arbitraires. Les autorités iraniennes doivent cesser de prétendre que la timide annonce faite récemment par le chef de la police de Téhéran va protéger les droits des femmes. Elles doivent au contraire abroger immédiatement l'article 368 du Code pénal islamique et abolir la règle humiliante et discriminatoire qui interdit aux femmes de se montrer en public sans foulard.

**Contexte juridique :** Le principe de non-discrimination, en particulier l'égalité entre les hommes et les femmes et plus globalement entre tous les genres, est un principe essentiel du droit international relatif aux droits humains. Il est inscrit dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et garanti par plusieurs traités ratifiés par l'Iran et juridiquement contraignants, notamment la Charte des Nations unies et le Pacte international relatif aux droits civils et politiques.

En vertu du droit international, les États sont dans l'obligation de respecter les droits humains de toutes et de tous sans aucune discrimination ; de protéger ces droits contre toute atteinte commise par des tiers, y compris des acteurs privés appartenant à la famille ou à l'entourage des personnes ; et de veiller à ce que ces droits puissent être exercés dans la pratique. Ils ne peuvent donc pas obliger de façon globale les femmes à s'habiller ou à ne pas s'habiller d'une certaine façon, et ils doivent protéger les femmes contre les contraintes imposées dans ce domaine par des tiers.

Cette règle est valable dans les deux sens : ni l'État ni des acteurs non gouvernementaux ne doivent forcer les femmes à porter un foulard ou un voile, mais il n'est pas non plus correct que la législation leur interdise de le porter.

L'obligation de respecter des règles vestimentaires traditionnelles, culturelles ou religieuses, qu'elle soit imposée par l'État ou par des acteurs privés, bafoue les droits des femmes à la liberté d'expression et à la liberté de religion ou de conviction. Les femmes doivent être libres de décider si elles souhaitent ou non porter des signes ou des vêtements particuliers du fait de leurs convictions religieuses, de leurs coutumes culturelles ou pour tout autre motif.

## TEXTES

### 8 - Le Planning familial d'Ille-et-Vilaine de nouveau pris pour cible par des anti-avortement

Quelques semaines après avoir été la cible de militants anti-avortement, le Planning familial d'Ille-et-Vilaine a été de nouveau pris à partie. Jeudi 8 février, au matin, les équipes du Planning familial ont découvert un tag sur le sol, devant le local, faisant la promotion d'un site internet anti-avortement. Le Planning précise dans un communiqué :

Le sol devant le local de l'association a été recouvert d'un gigantesque tag faisant la promotion d'un site internet délivrant des informations fausses sur l'avortement et destiné à culpabiliser les femmes en demande d'IVG pour les faire changer d'avis.

L'association dénonce : Le jeudi 18 janvier déjà, des affiches avaient été retrouvées collées sur la vitrine du local rennais appelant à une manifestation anti-avortement. L'association rappelle que le local visé accueille « des conseillères, des psychologues, des médecins », qui « reçoivent toute l'année des femmes et des hommes dans le cadre du suivi de leur santé sexuelle, afin de répondre au mieux à leurs questions en matière d'accès à la contraception, à l'avortement, ainsi qu'en matière de dépistage des infections sexuellement transmissibles ». Et de rappeler ce chiffre :

Chaque année dans le monde, 48 000 femmes meurent des suites d'avortements illégaux. En France, ce drame peut être évité depuis la promulgation de la loi sur l'interruption volontaire de grossesse en janvier 1975.

L'organisation, qui rappelle se battre « pour que toutes les femmes puissent bénéficier de ce droit fondamental pour leur autonomie et leur vie qu'est celui de décider d'avoir des enfants ou pas », dénonce « une nouvelle tentative d'intimidation » :

Loin d'inciter à « penser différemment » comme le suggère leur tag, les antichoix veulent au contraire enfermer les personnes, et surtout les femmes, dans des rôles stéréotypés et figés.

Le tag faisant la promotion d'un site Internet anti-avortement dans sa totalité. (©Photo fournie par le Planning familial d'Ille-et-Vilaine)

*Dépôt de plainte* : Le Planning familial d'Ille-et-Vilaine indique porter plainte et entend insister « sur la nécessité de réaffirmer que le corps des femmes leur appartient ».

Le Planning familial 35 réaffirme sa mobilisation, au quotidien, pour l'accès de toutes et tous à la santé et à la possibilité de faire des choix autonomes, des choix qui ne peuvent se faire que s'ils sont éclairés par des informations fiables et vérifiées, comme celles disponibles sur le site [ivg.gouv.fr](http://ivg.gouv.fr) ou le numéro vert national IVG - contraception 0800081111. Malgré les menaces, l'association poursuit son combat pour que nous soyons tou-te-s #Libresdenoschoix.

## **9 - « Montrer une véritable détermination politique à éradiquer les violences faites aux femmes » - Tribune collective**

Le travail des associations féministes qui reçoivent les femmes victimes de violence, les écoutent, les hébergent, les accompagnent, expriment des revendications, participent à l'élaboration de propositions de loi et en rédigent même, luttent et manifestent, rejoints par des élus, trouve enfin un large écho. Ces missions de service public, faute d'être prises en charge par l'Etat, sont ainsi assumées par des associations, sans moyens suffisants, sans réelle reconnaissance, et dont l'existence est parfois menacée.

La révolte #MeToo révèle l'ampleur du phénomène. La parole des victimes parvient enfin à être entendue. Nous ne voulons plus que les femmes victimes vivent bâillonnées avec la maladie et la mort au bout du silence. Une vague de fond déferle malgré les tentatives des thuriféraires de l'ordre ancien. Les historiens nous disent que l'accusation de puritanisme, d'entrave à la libre sexualité, de victimisation des femmes est un classique de l'antiféminisme depuis le XIX<sup>e</sup> siècle !

Le potentiel émancipateur est là, cinquante ans après mai-68. Une grande révolte politique, au sens noble du terme, peut permettre une accélération considérable dans la conquête des droits des femmes.

*Instaurer une norme symbolique référentielle* : Il est urgent d'apporter une réponse adaptée, en matière de politiques publiques, au niveau national comme dans les collectivités, par l'application des

lois existantes et par la rédaction de nouvelles lois, en y mettant les moyens nécessaires. Comme dans bien d'autres domaines légiférer permet d'instaurer une norme symbolique référentielle qui contribuera à faire changer les mentalités.

*Quel bilan tirons-nous aujourd'hui ?*

• L'application des lois est-elle défaillante ? Oui, puisque nombre de plaintes pour violences conjugales sont encore transformées en main courante. Oui, puisque le crime de viol est encore très souvent jugé comme un délit en correctionnelle et qu'il ne donne lieu qu'à 1 % de condamnations. Oui, puisque les violences psychologiques au sein du couple ne sont jamais sanctionnées en tant que telles. Oui, puisque la formation des professionnel.le.s, rendue obligatoire seulement en 2014, n'est pas mise en œuvre de façon accélérée. Oui, puisque les droits des femmes étrangères victimes de violences sont très peu respectés. Comme ceux des enfants d'ailleurs qui subissent eux-mêmes ces violences. Il ne suffit pas de voter des lois puis « de s'en laver les mains », il faut se donner les moyens de les faire appliquer.

• *Faut-il rédiger de nouvelles lois ?* Oui, il est nécessaire d'aller plus loin, comme l'Espagne l'a fait en 2004 avec une grande loi globale contre les violences faites aux femmes. Car il se trouve qu'en France sur les violences on légifère « radin », on hésite, on ratiocine, on marchande et, au coup par coup, au gré de l'urgence. quatre lois en douze ans : 2006, 2010, 2014 et maintenant 2018. On crée une « ordonnance de protection » mais on en limite la liste des bénéficiaires aux femmes victimes de violences conjugales ou menacées de mariage forcé. On ne fait rien pour protéger au travail les victimes de violences, le gouvernement venant même de les priver d'un outil important en supprimant les CHSCT. On laisse encore fleurir sur les murs de nos cités des images dégradantes des femmes et des hommes et des rapports entre eux. On n'assure aucune prévention obligatoire devant les élèves à l'école, bien plus on supprime l'existant. On ne se demande pas pourquoi les victimes portent si peu plainte. On ne réfléchit nullement à l'évolution de l'application de la procédure pénale, si difficile pour la victime et qui représente un véritable parcours de la combattante.

Le Président Macron va donc lui aussi légiférer, il l'a répété le 25 novembre 2017. Mais ce qu'il a annoncé ne répond que très partiellement à l'urgence de la situation. En réalité, il ne fait souvent que reprendre des mesures déjà préconisées ou impulsées par les gouvernements précédents, tel l'arrêt des bus à la demande ou le fait de mettre en place, dans les unités médico-judiciaires, un système de recueil de preuves sans dépôt de plainte afin de faciliter les démarches des victimes. Enfin, on se demande comment il va financer ne serait-ce qu'une mesure réellement nouvelle qu'il promeut telle la création de dix unités pilote de psycho-traumatologie dans les hôpitaux. Par le budget, exsangue, des hôpitaux ?

Les femmes n'acceptent plus les promesses en l'air, l'amateurisme de réformes tronquées, les ambitions médiocres pour lutter contre les violences qui leur sont faites. Il est encore temps de réagir en montrant une véritable détermination politique à éradiquer ces violences, en défendant enfin une loi globale et en délivrant les moyens nécessaires à son application. Nous y veillerons.

*Les signataires de la tribune :* Hélène Bidard, adjointe à la Maire de Paris chargée de toutes les questions relatives à l'égalité femmes/hommes, la lutte contre les discriminations et des Droits Humains, PCF ; Laurence Cohen, sénatrice (PCF) du Val-de-Marne ; Suzy Rojtman, porte-parole du Collectif national pour les droits des femmes. Ont également signé : Fatiha Aggoune, conseillère départementale du Val-de-Marne, vice-présidente en charge de la jeunesse, de la vie associative, de l'observatoire de l'égalité, de la lutte contre les discriminations, des droits humains et des droits des migrants ; Irène Ansari, coordinatrice de la Ligue des femmes iraniennes pour la démocratie ; Eliane Assassi, sénatrice (PCF) de Seine-Saint-Denis, présidente du groupe CRCE ; Marinette Bache, conseillère de Paris, République et socialisme ; Francine Bavay, conseillère d'arrondissement Paris XI<sup>e</sup>, EELV ; Maryvonne Blondin, sénatrice PS du Finistère ; Brigade anti-sexiste ; Fanélie Carrey-Conte, ancienne députée et membres de Génération. s ; Monique Dental, présidente du réseau féministe Ruptures ; Michelle Ernis, conseillère municipale de Saint-Etienne-du-Rouvray, Mouvement Ensemble ! ; Corine Faugeron, adjointe au Maire de Paris IV<sup>e</sup> ; Jocelyne Fildard, co-présidente de CQFD lesbiennes féministes ; Léa Filoche, conseillère déléguée à la Mairie de Paris, chargée des solidarités auprès de l'adjointe à la Maire en charge des solidarités, de la lutte contre l'exclusion, de l'accueil des réfugiés et de la protection de l'enfance, élue Génération-s ; Francine Goyer, première adjointe à la mairie de Saint-Etienne-du-Rouvray, PCF ; Victoire Jasmin, sénatrice (PS) de

Guadeloupe ; Françoise Laborde, sénatrice PRG, Haute-Garonne ; Claudine Lepage, Sénatrice (PS) représentant les Français établis hors de France ; Clémie Lesselier, co-présidente de la Maison des femmes de Paris, militante du Réseau pour l'autonomie des femmes immigrées et réfugiées ; Céline Malaisé, conseillère régionale Ile-de-France, présidente du groupe PCF FDG ; Emmanuelle Pierre-Marie, élue EELV en charge de l'égalité femme-homme et de la lutte contre les discriminations XII<sup>e</sup> arrondissement de Paris ; Myriam Martin, conseillère régionale Occitanie, porte-parole de Ensemble ! ; Nelly Martin, coordinatrice de la Marche mondiale des femmes ; Michelle Meunier, sénatrice (PS) de Loire-Atlantique ; Marie-Pierre Monier, sénatrice (PS) de la Drôme ; Solmaz Ozdemir, porte-parole du SKB, union des femmes socialistes (Turquie) ; Lorraine Questiaux, Mouvement du Nid, Paris ; Raphaëlle Rémy-Leleu, porte-parole d'Osez le féminisme ; Roselyne Rollier, présidente de la Maison des femmes Thérèse-Clerc, Montreuil ; Barbara Romagnan, ancienne députée, Générations.s ; Amina Shabou, présidente de Femmes migrantes debout ! ; Danielle Simonnet, conseillère de Paris, coordinatrice du Parti de Gauche ; Marie-Pierre Vieu, Députée européenne (PCF).

## 10 - Sauve qui peut les clients - Claudine Legardinier - Dans « Prostitution et société »

Tout est bon pour avoir la peau la loi de 2016. Dernière arme en date, un documentaire qui, sans rougir de honte, exploite le seul meurtre de femme prostituée survenu en Suède, (par son ex conjoint et non dans le cadre de la prostitution) depuis que le pays a initié la pénalisation des clients prostitués en 1999(1). On en reste le souffle coupé.

Car le silence est total, en revanche, du côté des adversaires des abolitionnistes, sur les dizaines de meurtres qui composent le bilan des pays comme l'Allemagne (2) ou les Pays-Bas qui ont invité les clients prostitués à faire leur marché en toute liberté.

Le message qu'ils et elles nous servent en boucle, est simple. Depuis que les prostitués sont passibles d'amendes, ils seraient subitement devenus dangereux alors qu'ils étaient doux comme des agneaux à l'époque où tout leur était permis. De leur côté, les femmes prostituées, précédemment pourchassées par la police, seraient beaucoup plus en danger depuis qu'elles ne le sont plus !!??

C'est en voulant trouver à tout prix un moyen de dénigrer la loi de 2016 que ses adversaires se sont brutalement avisés que des clients prostitués agressaient des personnes prostituées. L'idée, auparavant, ne leur en était jamais venue. La litanie sans fin des agressions et des meurtres commis par ces hommes au long des décennies, confirmée par les enquêtes (3), et dont on a une idée dans notre rubrique "In Memoriam" qui elle, ne commence pas en 2016, leur avait totalement échappé.

Le Mouvement du Nid, lui, s'épuise à le répéter depuis 80 ans. Oui les personnes prostituées sont en danger. Oui, elles sont plus que quiconque agressées, violées et même tuées ; le plus souvent par des clients et quel que soit le lieu où s'exerce leur activité. Car c'est le statut même de prostituée et l'indulgence du paiement qui « autorisent » certains hommes à se livrer à des violences. C'est la réduction d'une personne à l'état d'objet sexuel acheté sur Internet ou dans la rue, loué, échangé, commenté, méprisé, qui permet à certains de se sentir des droits de propriétaire et donc de franchir les limites

Cet épouvantable état de fait, qui aurait du soulever l'indignation depuis longtemps, ne date pas de 2016. Comme le dit Bridget Perrier, fondatrice de Sextrade101, organisation canadienne de survivantes de la prostitution, « ce ne sont pas les lois qui tuent les femmes, ce ne sont pas les rues. Ce sont des hommes ». Pénaliser les prostitués est donc fondamental. Ce choix relève d'un profond changement de société, inséparable du mouvement metoo qui affirme le refus des femmes d'être des objets de déroulement. Mais l'attachement reste fort à un ordre social qui laisse aux hommes le «droit d'importuner», de harceler et d'exploiter sexuellement autrui contre un billet ; cet autrui étant neuf fois sur dix une femme que la précarité ou la traite ont forcée à se soumettre au plaisir sexuel masculin.

Cet ordre porte un nom : patriarcat. Le prostitué en est aujourd'hui un des symboles les plus tenaces, lui qui entretient une institution réactionnaire fondée sur la misogynie, le racisme et l'inégalité. Il est plus que jamais inconcevable, alors que se libère la parole des femmes, qu'il n'ait pas à en répondre. !»

## 11 - Charge mentale : "Le perfectionnisme domestique étouffe les femmes - Par Ophélie Ostermann

Dans son ouvrage *La Charge mentale des femmes...* et celle des hommes, la psychiatre Aurélia Schneider analyse le concept de charge mentale, dont nous serions toutes et tous victimes, et livre les clefs pour s'alléger au quotidien. Précisions.

Comme beaucoup d'autres, vous êtes très probablement tombée sur la quarantaine de planches de la dessinatrice Emma, diffusées sur Facebook en mai 2017. La BD illustrait un concept connu de presque toutes, mais qui ne portait pas encore de nom, la «charge mentale». C'est aussi la première fois qu'Aurélia Schneider, psychiatre et spécialiste en psychothérapies comportementales et cognitives, entend l'expression. Peu de temps après, elle en tire un ouvrage, *La Charge mentale des femmes... et celle des hommes* (1), «à visée préventive et thérapeutique», précise-t-elle.

À travers 253 pages et d'après ses observations en cabinet, la médecin retrace l'évolution du concept à travers les époques, aborde la problématique de l'éducation genrée, et les facteurs de risque. Elle livre également des clefs pour se décharger et éviter le burn-out. Selon Aurélia Schneider, hommes et femmes sont tout aussi concernés par la charge mentale. Mais la professionnelle avance une hypothèse nouvelle qui expliquerait que les femmes y soient plus exposées. Leur rythme chronobiologique.

[lefigaro.fr/madame](http://lefigaro.fr/madame) : Dans votre livre, vous ne définissez pas seulement la charge mentale comme une inégale répartition des tâches ménagères au sein du couple, mais l'associez aux rythmes que nous imposent la société au quotidien...

*Aurélia Schneider* : Tout à fait. Selon moi, le concept revêt le coût psychologique et physiologique d'une accumulation de charges. C'est la capacité de penser à quelque chose quand vous êtes quelque part, tout en réfléchissant à une autre chose qui se passe ailleurs, et entre les deux d'envoyer un texto. J'ai beaucoup de patientes par exemple, qui sont sur leur lieu de travail mais qui ont leur portable dans leur poche, dans l'attente d'un sms de leur enfant qui prend seul le bus. Sans compter le stock de numéros de baby-sitter à toujours avoir sur soi pour parer à une éventuelle urgence. Ça c'est de la charge mentale. Plus que la double journée qui attend les femmes en rentrant le soir à la maison, il s'agit vraiment de deux mondes qui s'interpénètrent. On en vient chaque jour à devoir se démultiplier psychologiquement et physiquement. Et en réalité nous sommes toutes et tous concerné(e)s. Nous souffrons toutes et tous de charge mentale, mais n'y avons pas la même tolérance.

*Hommes et femmes sont tout aussi concernés* ? : Dans ma pratique, je vois bien sûr davantage de femmes sujettes à la charge mentale, mais quasiment tous les hommes qui entrent dans mon cabinet en sont victimes. Qu'un homme vienne consulter est rare, alors cela signifie qu'ils arrivent en étant vraiment à bout. Beaucoup sont hyper anxieux face à l'avenir, au foyer, à leur carrière. Beaucoup aussi, se "chargent" avec l'arrivée d'un enfant, par exemple. Les hommes en première ligne sont ceux au foyer, les pères célibataires ou les veufs. Mais tous vivent différemment cette charge mentale. Ils n'ont d'abord pas la même façon de gérer le temps. En consultation, ils ne se plaignent d'ailleurs jamais d'en manquer, contrairement aux femmes. Ensuite, ils ne placent pas leur priorité au même endroit. Ils souffrent nettement moins de ce "perfectionnisme domestique" qui étouffe certaines femmes. Par exemple, un homme fait la cuisine mais ne nettoiera pas forcément ensuite, ou laissera des choses dans l'évier. Un lit qui n'est pas fait le matin ne les dérangera souvent pas. Ça ne les empêche pas de gérer, d'emmener les enfants à l'école etc. Finalement, ils s'embêtent moins que nous, et nous avons beaucoup à apprendre.

Mais lorsqu'au sein du couple, homme et femme travaillent à un rythme équivalent, force est de constater que la charge mentale du foyer pèse le plus souvent sur la femme... Bien sûr, et les statistiques le montrent. Dans nos pays latins, nous sommes encore sous le poids d'une tradition, d'un héritage du passé, d'un modèle éducatif et parental. Beaucoup d'hommes ont été élevés par des femmes qui ne travaillaient pas toujours à temps plein, qui ont fait énormément

pour leurs enfants et qui ne se sont pas forcément plaintes. Historiquement, les femmes portent la charge domestique depuis toujours. Et enfin, il ne faut pas oublier qu'il y a tout un système éducatif généré derrière, et les schémas se reproduisent. Quand le travail est fini, on se détend, on se distrait, l'homme rentre et se poste devant la télévision, et le petit garçon récupère l'automatisme. Pour la petite fille, le travail n'est jamais fini. Même si cela tend à changer, on a très souvent donné des cuisines aux petites filles pour jouer.

*En plus des volets historiques et sociologiques, vous avancez dans votre livre une composante physiologique, avec la chronobiologie. Selon vous, elle prédisposerait même les femmes à la charge mentale. C'est-à-dire ?* : C'est ce que j'appelle la théorie de l'horloge. Nous avons dans notre tête des sécrétions d'hormones déclencheuses du système d'ovulation, et nous avons des pulsations toutes les 60 ou 90 minutes, selon le moment du cycle. Ce que les hommes n'ont pas, évidemment. Dans nos têtes, nous avons donc des sous-comptages très subtils, et nous sommes rythmées d'une façon très méthodique. Je me suis rendue compte que les femmes passent leur vie à compter ; leurs dates de règles - il existe même des logiciels pour cela - ou à anticiper parfois leur syndrome prémenstruel. Finalement, nous sommes amenées à tout calculer, prévoir, en permanence, nous passons notre vie à avoir cette lecture de l'environnement. Cela pourrait éventuellement expliquer une prédisposition à la charge mentale.

*Certains profils ou caractères prédestinent-ils aussi au phénomène ?* : Il y a des facteurs internes oui, comme le perfectionnisme, l'intolérance à l'incertitude. La comparaison aux autres, dont on pense qu'ils gèrent mieux que nous, et une mauvaise estime de soi prédisposent aussi une personne à cette surcharge. Enfin, une mauvaise appréciation du temps, ou l'idée que l'on a le temps de tout faire, y conduit aussi. On entre dans l'auto-harcèlement, on culpabilise, on se dévalorise. Si l'on n'en prend pas conscience et que l'on ne change pas, on se dirige tout droit vers le burn-out ou l'état dépressif. Le corps est notre plus vieil ami, il faut savoir l'écouter et saisir les signaux qu'il envoie. Une fatigue et/ ou un épuisement inexpliqués après un bilan chez un médecin doivent alerter. A contrario, certaines personnes se disent "survoltées". On peut aussi souffrir d'une hyper-réactivité émotionnelle, d'énervernement.

*Comment éviter l'explosion ?* : Commençons par saisir que la télépathie n'existe pas, même après des années de cohabitation avec son conjoint. Si l'on n'appelle pas au secours, si l'on ne parle pas, l'autre ne saura pas ce qu'il se passe dans notre tête. Demander de l'aide exige aussi de le faire aimablement, certaines formulations sont à privilégier. On peut ensuite espérer en arriver au partage. On peut proposer par exemple qu'un week-end sur deux, le conjoint s'occupe de l'intendance de la maison. On délègue et on accepte de voir, les bénéfices récoltés seront énormes. Mais cela demande ensuite de ne pas critiquer le contenu de son assiette...

*Et si le partenaire est hermétique au discours ?* : Alors il faut se décharger soi-même, trouver un "médicament pour soi". On peut s'alléger en utilisant la "décentration dans le temps", autrement dit se demander si telle ou telle chose qui nous exaspère aura une quelconque importance dans cinq ans. Laissons les lits défaits et la vaisselle dans l'évier ! On peut aussi se parler amicalement, et réfléchir à ce que l'on dirait à son amie la plus proche. On ne lui dirait jamais que ce qu'elle a fait est nul ! Une astuce toute simple peut être de détendre son maxillaire inférieur, on détendra ainsi ses épaules et son visage. Enfin, se faire du bien, aimer son corps, faire attention à soi. On peut s'offrir une douceur de temps en temps, aller acheter du bon thé, se poser chez soi pour le déguster, allumer une bougie...

(1) *La Charge mentale des femmes... et celle des hommes*, éditions Larousse, 14, 95 €. En librairies le 7 février 2018

12 - Balance TaJournéeD'étude# - LaBrèche, Clasches, Solidaires Etudiants Ehess, Sud Educations Ehess

Les 9 et 10 février 2018 se tiennent à l'École des hautes études en sciences sociales deux journées

d'étude intitulées « Du harcèlement sexuel au travail à #Balancetonporc ». Ces journées sont problématiques tant dans leur principe que dans leur programme.

Dans le texte de présentation, les organisatrices s'étonnent de la permanence des violences sexuelles contre les femmes, et de l'ampleur de ces violences qui a été révélée par le mouvement #Balancetonporc et #MeToo. Elles le présentent comme contradictoire avec le « pouvoir réel - social, économique, politique et culturel » qui aurait été acquis par les femmes. Insister sur le «pouvoir» des femmes sans mentionner la dimension ordinaire et quotidienne de la domination masculine semble un parti-pris étonnant qui résonne avec bien des arguments antiféministes. Si des avancées en termes de droits ont été obtenues par les luttes féministes dans et hors du monde du travail, l'égalité entre femmes et hommes est en effet loin d'être un fait accompli : inégalités salariales, division inégalitaire du travail domestique au détriment des femmes, violences sexuelles et sexistes, du harcèlement au viol jusqu'à l'assassinat de femmes par leur conjoint ou ex-conjoint. Les violences sexistes et sexuelles ne sont pas le résidu anachronique d'une domination passée mais bien une des nombreuses faces d'un système patriarcal toujours vivant.

Parmi les intervenant.e.s se trouvent des personnalités pour le moins inattendues à cette place. Marcela Iacub a pris position publiquement pour soutenir Dominique Strauss-Kahn au moment où celui-ci était accusé de viol, attaquant avec virulence les analyses de nombreuses intellectuelles et organisations féministes. Elle s'opposait alors à la judiciarisation et la pénalisation des viols qu'elle trouvait « excessives ». Elle a co-signé, avec Hervé Le Bras, un article mettant en cause la première enquête nationale sur les violences faites aux femmes, réalisée en 2000 par une équipe de recherche du CNRS, de l'Inserm, de l'Ined et de différentes universités. Hervé Le Bras, pour sa part, intervient au sujet du « Nouveau pouvoir social des femmes ». Sa présence dans une telle journée a de quoi surprendre : non seulement celui-ci n'est en rien spécialiste des violences faites aux femmes ni de la sociologie du genre, mais il a en outre été accusé de harcèlement sexuel par une de ses doctorantes. Cette affaire qui a fait grand bruit dans la presse a donné lieu à des dénonciations réactionnaires et masculinistes de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles. C'est d'ailleurs lors de cette affaire qu'a été créé le Collectif de lutte antisexiste contre le harcèlement sexuel dans l'enseignement supérieur et la recherche (Clasches). La présence parmi les intervenant.e.s et organisatrices de ces personnes donne la désagréable impression d'une tentative de récupération d'un mouvement massif de révolte contre les violences sexistes. S'agirait-il d'une provocation ?

Nous rappelons que les violences sexistes et sexuelles au travail et dans les études sont un phénomène de grande ampleur, y compris dans les établissements de recherche et d'enseignement supérieur : selon les premiers résultats de l'enquête Virage, le lieu de travail arrive en seconde position des espaces où les femmes subissent le plus le harcèlement sexuel. Il y a seulement quelques jours, l'Association européenne contre les violences faites aux femmes au travail (AVFT) a annoncé devoir fermer sa permanence téléphonique car elle croule sous les saisines et n'a plus les moyens de répondre à la demande.

Le harcèlement sexuel n'est pourtant pas une fatalité. Il s'agit d'un délit puni par la loi. Au sein de l'enseignement supérieur et de la recherche, les établissements ont désormais l'obligation d'organiser la prévention contre le harcèlement sexuel, et toute personne accusée de harcèlement sexuel peut faire l'objet d'une commission disciplinaire et être sanctionnée si elle est reconnue coupable. Il existe des outils pour lutter contre le harcèlement sexuel au travail : le Clasches bien sûr, également les syndicats qui peuvent informer, orienter et soutenir les victimes. À l'EHESS, une Cellule de veille et d'information sur le harcèlement sexuel a récemment été mise en place, suite à la mobilisation d'élues du personnel et d'élues étudiantes. Toute personne victime ou témoin de situations de harcèlement sexuel peut contacter la cellule, qui garantit la confidentialité des informations recueillies ([stopharcelement@ehess.fr](mailto:stopharcelement@ehess.fr)).

### 13 - Nous, hommes solidaires de #MeToo... Ni haine des hommes ni puritanisme, #MeToo est une chance de libérer la sexualité !

Des millions de femmes courageuses et solidaires ont lancé, porté et relayé dans des dizaines de pays le mouvement #MeToo. Un tournant historique ? Plus encore : une mutation dans les relations entre femmes et hommes !

Nous nous sentons interpellés par cette libération de la parole des femmes, par cette révolte mondiale contre les violences sexuelles et sexistes, par cette dénonciation justifiée des priviléges et abus masculins, dans un monde machiste, c'est-à-dire inégalitaire, injuste et violent envers les femmes et les filles.

Les hommes qui insultent, harcèlent, agressent, prostituent ou violent des femmes ont bénéficié trop longtemps de l'impunité et d'une large tolérance sociale. Nous aussi, nous disons « ÇA SUFFIT ! » Nous, hommes, nous désolidarisons des hommes qui commettent des violences sexuelles et sexistes. Nous déclarons notre solidarité avec les femmes victimes, et soutenons le mouvement #MeToo.

À ceux et celles qui se réclament de la «liberté sexuelle» pour discréditer ou traiter avec condescendance les personnes engagées contre les violences sexuelles et sexistes, nous disons que la sexualité est la rencontre de deux désirs, en vue d'un plaisir partagé. Les mêmes qui, hier, au nom d'un prétexte «libertinage», défendaient le droit des hommes prostitués à imposer par l'argent un acte sexuel, semblent confondre harcèlement, drague, agressions et séduction.

Nous affirmons que la sexualité se libère si la société agit contre les violences physiques, psychologiques ou économiques. Nous élevons nos enfants dans le respect de l'autre et de sa liberté. Le moment est historique : c'est aussi aux hommes de réagir. Soutiendront-ils par leur silence les prédateurs sexuels ? Prendront-ils la parole à leur tour pour dire qu'ils sont des alliés des femmes, qu'ils sont solidaires des victimes et non des agresseurs ?

Dans les dénonciations des femmes qui disent #MeToo, nous ne percevons ni « haine des hommes » ni puritanisme. Nous voyons là au contraire une occasion pour tous les hommes de marcher aux côtés des femmes plutôt que de leur marcher dessus.

### 13Bis - Violences faites aux femmes en ligne : le HCE appelle à une véritable prise de conscience et action des géants du web et des pouvoirs publics

Le Haut Conseil à l'Egalité remet ce jour, le 7 février 2018, à Mounir Mahjoubi, Secrétaire d'Etat chargé du Numérique, son rapport : « En finir avec l'impunité des violences faites aux femmes en ligne : une urgence pour les victimes », dans le cadre du Tour de France de l'égalité femmes-hommes, lancé par Marlène Schiappa, Secrétaire d'Etat en charge de l'Egalité entre les femmes et les hommes.

En dépit d'une mobilisation historique contre les violences sexistes et sexuelles facilitée par les réseaux sociaux via les hashtags #Metoo ou #BalanceTonPorc, Internet n'est pas toujours un espace de liberté et de sécurité pour les femmes, que ce soit via les réseaux sociaux ou les applications mobiles : les violences qu'elles y subissent sont massives. 73 % des femmes déclarent en être victimes, et pour 18 % d'entre-elles sous une forme grave.

Ces violences visent un seul et même objectif : contrôler la place des femmes et les exclure de l'espace public présentiel ou numérique. Ces violences y prennent principalement deux formes :

- le cyber-contrôle dans le couple, qui consiste pour un conjoint ou ex-conjoint violent à surveiller l'activité de sa conjointe (conversations, déplacements, dépenses, etc.), éventuellement à son insu via des applications dédiées ;
- le harcèlement sexiste et sexuel en ligne, qui consiste à envoyer des messages ou publier des propos insultants, dénigrants, voire menaçants.

Ces violences affectent la santé et la vie sociale des victimes, avec la même gravité que les autres formes de violences faites aux femmes. Elles n'ont rien de virtuel. Elles sont pourtant largement

tolérées. C'est ce dont témoigne un *testing* inédit mené par le HCE et ses partenaires en juillet 2017 sur les principaux réseaux sociaux (Facebook, Twitter et Youtube) : 92 % des contenus sexistes signalés (insultes, menaces de viols ou incitation à la haine) n'ont pas été supprimés par les plateformes, avec des écarts : 87 % pour Facebook, 89 % pour Twitter et 100 % pour Youtube.

Pour mieux connaître et faire reculer les violences faites aux femmes en ligne, le HCE formule 28 recommandations à l'attention des géants du web et des pouvoirs publics, visant notamment à :

- Reconnaître le phénomène, en réalisant la première enquête de victimisation sur le sujet et en lançant une campagne de sensibilisation ;
- Contre le cyber-contrôle dans le couple : Renforcer l'information des femmes et former les forces de l'ordre et les professionnel.le.s de la justice ;
- Contre le harcèlement sexiste et sexuel en ligne : Renforcer la responsabilité des réseaux sociaux, en fixant un délai maximal de réponse de 24h aux signalements sur leurs plateformes, comme c'est désormais le cas en Allemagne, et les inviter à améliorer la modération des contenus hébergés. Adapter la loi pour punir les «raids» (harcèlement concerté de plusieurs agresseurs contre une victime) ;
- Soigner les victimes de violences en ligne, en formant les professionnel.le.s de santé et en prenant en charge à 100 % les soins somatiques et psycho-traumatiques.

#### **14 - Formation sur le harcèlement pour les élu.e.s de la Région Ile-de-France : un premier pas qui reste insuffisant**

Suite à plusieurs accusations de violences sexuelles contre des conseillers régionaux de la Région Ile-de-France, Valérie Pécresse a annoncé la mise en place «d'une formation obligatoire» pour tous et toutes les élu.e.s du Conseil régional. Cette mesure est à saluer : sur le volontariat, seulement 6 élu.e.s sur 209 avaient accepté de participer à cette formation. Seule une telle décision, la rendre obligatoire, peut faire en sorte que les élu.e.s y participent tant la résistance et/ou le désintérêt pour tout ce qui touche à l'égalité femmes-hommes sont grands, même dans une instance politique paritaire ! Mais il ne s'agit que d'un module de deux heures, et il serait plus juste de parler d'une «sensibilisation» au harcèlement que d'une «formation».

Comment penser qu'en deux heures, les élu.e.s auront acquis toutes les connaissances et tous les outils nécessaires pour faire cesser les violences contre les femmes au sein du Conseil régional alors que plusieurs conseillers régionaux sont accusés de harcèlement sexuel, mais aussi d'agressions sexuelles et de viols ?

Les violences contre les femmes sont massives. Pour qu'elles diminuent, nous avons besoin que les élu.e.s et les collectivités territoriales se saisissent de ce sujet comme d'une priorité. ECVF encourage les collectivités territoriales à mettre en place des politiques publiques ambitieuses de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes, avant d'y être contraintes par la commission de violences en leur sein. Ces politiques publiques doivent inclure un volet interne, dont des formations obligatoires pour l'ensemble des élu.e.s et agent.e.s.

En ce sens, la Présidente de la Région Ile-de-France a pris une bonne décision, mais elle reste insuffisante. Ces formations doivent avoir suffisamment d'envergure pour permettre à chacun.e de s'emparer des outils nécessaires pour réagir efficacement en cas de violences, et cela demande plus que deux heures. Enfin, les formations ne suffiront pas pour les élus qui commettent des violences sexistes et sexuelles.

Nous le redisons, par le mandat qui leur est confié, ils ont un devoir d'exemplarité. ECVF demande à ce que les élus coupables de violences contre les femmes soient sanctionnés par la Justice et condamnés à des peines complémentaires obligatoires d'inéligibilité, comme le prévoit la loi.

## 15 - L'Appel des 22 - Ensemble contre le sexisme

À l'issue d'une première journée de rencontre inédite consacrée au sexisme, le collectif Ensemble contre le sexisme présente 22 propositions concrètes pour lutter contre chacune de ses manifestations et appelle à la création d'une journée nationale le 25 janvier.

L'objectif de cette journée inédite ? Rendre identifiables par toutes et tous les manifestations de sexisme au quotidien sous toutes ses formes afin de proposer des actions fédératrices pour lutter contre ce fléau, source d'inégalités entre les femmes et les hommes.

En présence de Marlène Schiappa, Secrétaire d'État chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et marraine de l'événement, cette première action d'envergure était consacrée au sexisme dans la santé, le travail, la culture et le sport. Les travaux de cette journée ont permis de mettre en évidence le sexisme sous toutes ses formes et dans tous les secteurs de la sphère privée et professionnelle : l'éducation, la culture, le sport, l'égalité professionnelle, la communication, le numérique, les droits sexuels et reproductifs, la santé et les violences sexistes et sexuelles. Propos condescendants, blagues lourdes, incivilités, prétendance des normes restrictives et de stéréotypes sexistes dans le monde du travail du sport et de la culture, ... des secteurs qui se targuent pourtant de véhiculer des valeurs d'égalité, de diversité et de tolérance. Le sexisme enferme les femmes dans des rôles subalternes, des métiers moins valorisés et/ou moins payés et contribue à les disqualifier et les rendre invisibles. Il contribue largement à la persistance des inégalités entre les femmes et les hommes.

À l'issue de cette journée, 22 propositions concrètes sur l'entreprise, l'éducation, la santé, les droits sexuels et reproductifs, le sport et la culture, ont vu le jour, parmi lesquelles :

- L'éducation qui joue un rôle central pour construire une culture de l'égalité entre les femmes et les hommes ;
- Les lieux de travail (entreprises et fonctions publiques), où se jouent des relations interpersonnelles entre les femmes et les hommes et ont cours des procédures pouvant comporter des biais de sexe ;
- L'accès à la santé sexuelle et reproductive qui est un enjeu de santé publique et une condition de l'émancipation et de l'autonomie des femmes ;
- La protection de la santé qui est un droit fondamental garanti par la Constitution ;
- L'art et la culture qui construisent et transmettent les représentations du monde qui conditionnent nos imaginaires et façonnent notre société ;
- Le sport qui est un enjeu de bien-être, de santé et d'émancipation du corps des femmes ;
- Les médias qui véhiculent un système de représentations qui est aussi un système de valeurs, qui a pour but de donner à voir un monde pluriel ;
- La formation de chacun et chacune au sexisme qui est le moyen le plus efficace pour l'appréhender et y faire face ;
- La question de la place des femmes aux postes de responsabilité et de la visibilité des femmes remarquables qui est centrale pour s'émanciper des stéréotypes sexistes et construire la mixité ;
- Le langage et les visuels associés qui façonnent notre vision du monde ;
- Le rôle clé des réseaux de femmes comme lieux de réassurance et d'innovation ;
- Les moyens financiers et en ressources humaines qui demeurent les clés d'une action efficace contre le sexisme.

*Membres du collectif Ensemble contre le sexisme : Centre Hubertine Auclert - Cercle InterElles - Coordination française pour le Lobby Européen des Femmes (CLEF) - Excision, parlons-en - Femmes ingénieurs - Femmes solidaires - Femix Sport - Fédération Nationale des CIDFF (FNCIDFF) - Fédération Nationale Solidarité Femmes (FNSF) - Fondation des Femmes - Global contact - Grandes écoles au féminin - Brigitte Grésy, experte égalité Haut Conseil à l'Égalité - Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (HCE) - Mouvement HF - Mouvement français pour le*

## 16 - L'ouvrière américaine ayant inspiré l'icône féministe « Rosie la riveteuse » est morte

Naomi Parker Fraley, une Américaine ayant travaillé dans une usine américaine au début des années 1940 et à l'origine d'une célèbre affiche des ouvrières de la seconde guerre mondiale, est morte lundi.

De nombreuses femmes avaient été identifiées comme les inspiratrices de l'affiche, mais selon le quotidien américain c'est bien Naomie Parker Fraley qui était la plus « *légitime* ». Le journal relate l'histoire de cette femme, et surtout du travail réalisé par un universitaire, James J. Kimble, pour retrouver la trace de l'inspiratrice originale. Ouvrière de la Navy : La recherche de « *Rosie* » a commencé sérieusement en 2010 selon James J. Kimble et est rapidement devenue pour lui « une obsession ». Après de nombreuses années, ses recherches le menèrent à Naomi Parker Fraley, une ancienne ouvrière de la Navy (la marine américaine) durant la seconde guerre mondiale, comme il le raconte dans un article publié en 2016 dans la revue *Rhetoric & Public Affairs*, et intitulé « *Rosie's Secret Identity* ».

Présente sur une affiche de l'artiste J. Howard Miller de 1943, *Rosie la riveteuse* porte une chemise de travail, un bandana à pois et arbore un bras replié surmonté de ce slogan : « *We can do it !* » (« nous pouvons le faire ! »). Le *NYT* raconte que cette affiche n'avait pas vocation à être largement publiée, mais seulement à combattre l'absentéisme et les grèves au sein des employés de la Westinghouse Electric Corporation, une entreprise de production énergétique américaine.

*Six ans d'enquête* : Longtemps restée dans l'oubli, l'affiche est ressortie au début des années 1980, et est rapidement devenue un symbole féministe. De nombreuses femmes ayant travaillé dans les usines durant la guerre se sont par la suite identifiées à l'image de cette ouvrière déterminée.

Le travail de James J. Kimble, qui passa six ans à rechercher l'inspiratrice originale de J. Howard Miller, cherchant d'abord à confirmer une première affirmation qui donnait une ouvrière du Michigan comme celle qui était à l'origine du portrait, puis découvrant que c'était M<sup>me</sup> Fraley qui était derrière l'inspiration de l'artiste, est également l'histoire du décryptage d'une légende américaine.

Dans une interview au magazine américain *People*, Naomie Parker Fraley expliquait en 2016 : « Je ne cherchais pas la gloire ou la fortune, mais je voulais ma propre identité. » Depuis, « *Rosie the riveter* » est devenue une icône du militantisme pour les droits des femmes, s'affichant aussi bien sur les tasses à café, les t-shirts, qu'au milieu des manifestations féministes.

## DÉBATS, CONFÉRENCES, SORTIES MILITANTES

### 17 - 14 février: On ne tue jamais par amour - Les Effonté-e-s

Trop c'est trop en ce début d'année 2018 ! Depuis à peine un mois, nous avons vu :

- Une tribune voulant octroyer aux hommes le droit de nous "importuner", excusant les "frotteurs" dans le métro au nom de leur hypothétique misère sexuelle ! ;
- L'avocat de Jonathann Daval s'empresser de prendre la parole publiquement pour expliquer que son client a tué "accidentellement" sa compagne Alexia Daval ! ;

Quotidiennement, dans les médias, la banalisation des violences faites aux femmes s'affiche sans vergogne, "crime passionnel", "drame familial", "drame conjugal" en passant par les titres du style "il l'a tué par amour". ;

Les mots tuent une deuxième fois ! Les mots excusent la réalité des féminicides, en font des crimes excusables ! Ça suffit !

En 2017, #metoo a permis à des milliers de femmes de parler. En 2018, nous continuons le combat !

Nous, féministes, appelons à des rassemblements partout en France avec des roses noires pour exprimer notre solidarité avec les victimes des violences sexistes et sexuelles.

RDV le 14 février, jour de la Saint-Valentin, pour rappeler qu'on ne tue jamais par amour !

<https://www.facebook.com/events/1999618180052868/>

## 18 - « Des actions ludiques, sensibles et percutantes pour l'Egalité » - Collectif Sangs mêlés

Le collectif artistique Sangs Mêlés - fondé en 1991 à Nanterre - agit depuis 12 ans sur toutes les questions liées à l'égalité et propose, avec le soutien de nombreuses institutions et partenaires, des modalités interactives, poétiques et ludiques pour questionner et toucher les publics enfants ou adultes et déclencher expressions et débats. Nous vous proposons de venir découvrir ces actions singulières à travers une séance de présentation théâtralisée concoctée par nos artistes. Au plaisir de vous y accueillir !

*Grande salle Maison des Associations, 11 rue des anciennes mairies, 92000 Nanterre, RER A Nanterre-Ville ; Confirmer votre venue avant le 8 février par mail à [sangsmeles@gmail.com](mailto:sangsmeles@gmail.com) ou en cliquant sur le bouton orange "Réservez ici !*

## 19 - Des Atelier à la Maison des Femmes de Paris,

- Atelier pour les femmes confrontées à violences et harcèlement au travail : jeudi 15 février, 18h30, animé par Maitre Pauline Rongier, avocate au Barreau de Paris, et Claudie Lesselier, militante de la Maison des femmes de Paris.

- Atelier "comment agir après le délai de prescription ?" : mardi 27 février 2018 à 18h30, animé par Maitre Sophie Soubiran, avocate, et Zahra Agsous, militante de la Maison des femmes de Paris .

Ces ateliers, gratuits, pour toutes les femmes, ont lieu à la Maison des femmes de Paris 163 rue de Charenton 75012 Paris.

## 20 - Journées intersyndicales femmes 29 et 30 mars - Solidaires - CGT - FSU

L'Intersyndicale femmes regroupe des militant-es de la CGT, de la FSU, et de l'Union Syndicale Solidaires qui travaillent ensemble depuis 1998. Leur but est d'organiser chaque année des journées intersyndicales de formation "femmes" sur deux jours qui rassemblent entre 300 et 400 participant-es venu-es de toute la France, et de secteurs divers.

Jeudi 29 mars : 9h - 10h : Accueil des participant-es ;

10h - 13h : Femmes et Espace public : avec Corinne Luxembourg - Géographe, Ecole d'Architecture de Paris-la-Villette ; Emmanuelle Faure - Docteure en géographie, Université Paris Nanterre ; Gaëlle Gillot - Maitresse de conférence, Institut d'Étude du Développement Économique et Social et Ada Bazan - association Quartiers du Monde + Débat

• 14h30 - 17h30 : Luttes féministes et mouvement ouvrier : avec Michèle Perrot - Historienne ; Fabienne Lauret - Militante syndicale, féministe, ouvrière... ; Fanny Gallot - Historienne, Université Paris Est Créteil et Lutte des salariées de Carrefour + Débat

18h Pot féministe

Vendredi 30 mars

• 9h - 12h : Quelles retraites pour les femmes ? : Intervenante féministe suédoise ; Sylvie Durand (UGICT CGT) ; Expérience : la maison des Babayagas ; Pays Basque : lutte des salarié-es d'un EHPAD (à confirmer) + Débat

• 13h30 - 16h30 : 2018 : Quel bilan pour l'égalité professionnelle ? : avec Sophie Pochic - Sociologue, Directrice de recherche CNRS ; Delphine Brochard - Economiste, Université Paris 1 ; Vincent-Arnaud Chappe - Sociologue, CNRS + Débat

Et, si le temps nous le permet, un petit retour sur le 8 mars prochain par les 3 organisations

Lieu : Bourse du Travail de Saint Denis - 9/11 rue Genin - 93200 Saint Denis, Métro Porte de Paris (ligne 13) - Inscrivez-vous auprès de votre syndical

## CINÉMA, THÉÂTRE, LIVRES, TÉLÉ...

### 21 - Livre : « L'autre héritage de 68 - La face cachée de la révolution sexuelle » de Malka MALKOVITCH

Loin d'elle l'idée d'effacer les acquis, réels, du mois de mai ou de prêcher les bienfaits du temps d'avant. Simplement, elle estime le temps venu de briser le silence qui enveloppe les violences subies pendant ces années de « liberté », une liberté souvent vécue par les plus jeunes aux conditions des dominants. Bref, d'énoncer les dérives de la « révolution sexuelle ».

Au moyen de nombreux entretiens et de mois passés à compulsé livres, films et documentaires, elle propose d'abord de sonder le terreau qui a vu germer 68 : avortements clandestins, contrôle des naissances, rock'n'roll, Brigitte Bardot à St Trop... Elle revisite ensuite, dans le sillage de mai 68, la naissance d'une société du tout sexuel : explosion de la pornographie, avènement de la sexologie, banalisation de la transgression. C'est le temps où les films *Emmanuelle*, *Histoire d'O* ou *Le dernier tango à Paris* (où l'actrice Maria Schneider est violée par Marlon Brando en accord avec le réalisateur Bertolucci) sont portés aux nues, où *Les valseuses* livrent une version romantique du viol. Le photographe David Hamilton inonde le pays de ses nymphettes, Léonid Kameneff passe pour un bienfaiteur de la jeunesse sur son *Ecole en bateau*, avant qu'éclate la longue liste des plaintes pour agressions sexuelles et viols. Une pétition dans *Le Monde*, aux prestigieuses signatures, soutient deux pédophiles possibles de la Cour d'Assises sur l'argument des « enfants consentants ». Et des jeunes femmes se lancent dans la prostitution en y voyant un geste d'émancipation...

Paradoxalement, 68 va aussi permettre la libération de la parole des femmes, le procès de Bobigny (1972) et bientôt le premier procès pour viol devant une Cour d'Assises (1978). Pour l'auteure, il s'agit aujourd'hui de tirer de cette période les enseignements nécessaires. A l'heure où le choix se réduit entre voile ou sexe marchandise, à nous de trouver la voie entre pseudo liberté prédatrice ou nouvel obscurantisme. Loin de tous les dogmes.

*Chez Albin Michel*

### 22 - Livre : « L'envers de Flins, une féministe révolutionnaire à l'atelier » - Fabienne Lauret

Le 3 mai 1972, Fabienne Lauret est embauchée à l'atelier couture de Renault-Flins. Issue de la génération de Mai 68, membre du groupe Révolution ! elle est une établie, comme on appelle ces jeunes militant·es qui entraient en usine pour changer le monde. Elle y restera plus de trente-six ans. Loin des clichés habituels, elle nous raconte la condition ouvrière moderne, la souffrance au travail, l'exploitation quotidienne. Féministe, elle est plus particulièrement sensible à la condition des ouvrières et au sexisme dont elles sont victimes, tant de la part de leurs collègues ouvriers que de la direction patronale. La bataille qu'elle mène avec détermination est longue, rude et exige une infinie patience. Militante CFDT, puis déléguée syndicale, elle anime ses premières grèves. Indissociables de son parcours professionnel, ses activités syndicales nous plongent au cœur des fortes luttes sociales qui ont secoué l'usine de Flins.

Élué au comité d'entreprise, puis salariée de celui-ci, elle participe au développement d'une autre conception de cette institution sociale, qui heurte les conservatismes de la direction syndicale qui succède à la CFDT et qui utilise contre elle les méthodes patronales les plus éculées.

L'*Envers de Flins*, parcours de vie, parcours de lutte, est aussi le témoignage vivant et fort d'une féministe ouvrière qui n'a jamais renoncé à transformer le monde.

*Préface d'Annick Coupé - Editions Sylepse - Collection : « Les années 68 »- Parution : Janvier 2018 - Pages : 300- 15 euros*